

KI-TISSA

5777



n°359

LA PARACHA EN RÉSUMÉ

Les enfants d'Israël sont appelés à faire don d'un «demi-sicle d'argent» (unité de poids du métal) pour le Tabernacle. Les instructions sont données par D.ieu à Moché quant à la fabrication des derniers éléments nécessaires pour le Tabernacle :

- Le «Kiyor», bassin d'argent, dont l'eau servira aux Prêtres pour se laver les mains et les pieds avant le service dans le Tabernacle.
- L'huile d'onction qui servira à consacrer les ustensiles du Tabernacle et à introniser les Prêtres.
- Les «Kétorètes» (encens) qui seront brûlées sur l'autel en or.

Des artisans « dotés de sagesse », Bétsalél et Aholiav, sont désignés pour superviser la construction du Tabernacle et de ses ustensiles. Mais cette construction ne devra pas repousser le Chabbath dont le peuple se voit rappeler l'importance.

Alors que Moché ne redescend pas du mont Sinaï à l'issue précise des 40 jours et 40 nuits comme attendu, le peuple fabrique un veau d'or et lui voue un culte idolâtre. D.ieu envisage de détruire le peuple juif, mais Moché intercède auprès de Lui en sa faveur. Puis, il descend de la montagne avec les Tables de la Loi. Voyant le peuple danser autour de l'idole, il brise les Tables, détruit le veau d'or, et traduit en jugement ceux qui se sont rendus coupables d'idolâtrie. Puis, il retourne vers D.ieu et lui dit : « Si Tu ne leur pardonnes pas, efface-moi de Ton livre que Tu as écrit. »

D.ieu pardonne, mais la faute du veau d'or laissera des traces pour toutes les générations à venir. Hachem propose qu'un ange soit présent au sein du peuple juif, mais Moché obtient que D.ieu Lui-même y révèle Sa présence et accompagne le peuple jusqu'à la Terre promise. Moché taille de nouvelles Tables de la Loi, monte à nouveau sur la montagne, et D.ieu y grave les 10 commandements. Sur la montagne, Moché se voit révéler les 13 attributs de Miséricorde divine. A son retour, le visage de Moché est tellement lumineux qu'il doit porter un voile. Il ne le retire que lorsque D.ieu s'adresse à lui, ou quand il enseigne la loi au peuple.



Dédié à l'élevation de l'âme de
Mina Emilie bat Rahel (par Moché Fellous)



UN TRÉSOR DE LA PARACHA

Je cours après la Parnassa

Devarim (28,2) : "Toutes ces bénédiction t'advieront, t'atteindront, si tu écoutes la voix du Seigneur ton D-ieu."

A priori, l'expression « t'atteindront » est difficile à comprendre, car le mot « atteindre » signifie plutôt rattraper quelqu'un ou quelque chose. Concernant notre verset, il est difficile de concevoir que des bénédictions puissent nous « atteindre » ; fuyons-nous devant elles pour pouvoir dire qu'elles nous atteignent ?

En fait, il peut sembler parfois qu'une personne fuit une Bérakha — une bénédiction — par le fait qu'elle s'abstient de faire plus d'efforts ! Et malgré cela la Torah nous le promet : si tu gardes la Torah et les Mitzvoth, alors la Bérakha te rattrapera en toute circonstance !

A ce sujet, le Rav « Zera Quodesh » nous fournit l'anecdote suivante : un jour, le Rav vit un homme courir, effrayé et préoccupé. Il l'arrêta et le questionna au sujet de son agitation. L'homme lui répondit : « Rabbi, je cours après la Parnassa — moyen de subsistance ! ». Le Rav rétorqua : « Qui te dit que la Parnassa se trouve de ce côté-là, et que tu t'en rapproches, peut-être qu'elle est de l'autre côté et que tu t'en éloignes ? »

Ainsi, toute personne d'expérience peut témoigner que de nombreux projets, bien ficelés et préparés de façon méticuleuse, n'ont jamais abouti alors qu'en revanche, de bonnes choses sont apparues de façon tout à fait inattendue ! Ce n'est donc pas la bonne préparation d'un projet qui le fait réussir, mais Hachem qui accorde le succès. La seule façon d'obtenir la Bérakha est : « ...si tu écoutes bien la voix du Seigneur ton D-ieu, observant et pratiquant tous ses commandements.. Toutes ces bénédiction t'advieront, t'atteindront... ».

S'il en est ainsi, quelle grande erreur que de manquer un cours de Torah sous prétexte qu'on est trop occupé par notre Parnassa ! Cette heure d'étude là nous garantir la bénédiction, ainsi que le certifient ces versets.

PARACHA : KI-TISSA



PARIS - ILE DE FRANCE

Entrée : 18h41 • Sortie : 19h48

Villes dans le monde

Lyon	18h31 • 19h35	Nice	18h21 • 19h24	Los Angeles	18h44 • 19h41
Marseille	18h29 • 19h31	Jerusalem	17h08 • 18h26	New-York	18h47 • 19h47
Strasbourg	18h19 • 19h26	Tel-Aviv	17h20 • 18h28	Londres	17h50 • 19h00
Toulouse	18h45 • 19h47	Bruxelles	18h32 • 19h42	Casablanca	18h21 • 19h18



Le livre du Chabbath pour toute la famille
pour le commander : 01 80 91 62 91 ou www.torah-box.com



IL ÉTAIT UNE FOIS LA PARACHA

L'argent entraîne un grand avantage...

« Et il n'y aura pas d'épidémie quand on les comptera »

Dans une petite ville se répandit la rumeur que le célèbre Rabbi Yitz'hak de Volojine allait venir en visite. Immédiatement, toute une foule se rassembla pour le saluer, et il y avait une grande affluence, qui frisait le danger. Rabbi Yitz'hak dit à ceux qui l'entouraient : « Je vous en prie, ne vous serrez pas tant. Dans la paracha de la semaine, Ki Tissa, il est dit : « Et il n'y aura pas d'épidémie ». Apparemment c'est difficile à comprendre, si le Saint béni soit-Il craignait une épidémie au moment du compte, pourquoi a-t-Il ordonné de donner le demi chékel ?

Mais justement, c'est uniquement parce que Moché avait reçu l'ordre de compter les bnei Israël que chacun allait se précipiter pour accomplir la mitsva avec zèle, et s'efforceraient d'être parmi les premiers pour le compte, si bien qu'une très grande affluence allait se former, constituant un danger. Mais dès que les bnei Israël entendront que le compte dépend du don d'un demi-chékel, alors il n'y aura aucune affluence au moment du compte, car chacun se dira, pourquoi me précipiter, on sait bien que Moché réussira bien à me trouver pour ramasser mon demi-chékel... »

Le Rav termina en disant : « Sachez donc, mes amis, que le but de ma venue ici est de ramasser des dons pour racheter les prisonniers. Maintenant, on comprend parfaitement pourquoi tout à coup il n'y a plus autant d'affluence et que personne ne bouscule son voisin ! »



“ET TES YEUX VERRONT TES MAÎTRES”



Rav Avraham KAHNEMAN



AU “HASARD” ...

Biographie : Rabbi Arié Leib de Gour

On raconte sur l'auteur de Sefat Emet la parabole suivante : Quelqu'un a grimpé pendant plusieurs années pour atteindre le sommet d'une haute montagne. Après de nombreux efforts, il a enfin réussi à s'y hisser. Et alors, à sa stupéfaction, il voit sur le sommet de la montagne un petit enfant... Que fais-tu là ? Comment as-tu réussi à arriver là ? demande l'homme à l'enfant. « Je suis né ici », répond l'enfant innocemment. C'était là le Sefat Emet de Gour. Il était déjà né au sommet de la montagne, de son père Rabbi Avraham Mordekhai, le fils du 'Hidouchei HaRim de Gour, la veille de Roch 'Hodech Nissan 5607. Son père le reçut comme « cadeau de 'Hanouka » de son père, parce que pendant plusieurs années il n'avait pas eu d'enfant. Dès l'âge de vingt-trois ans, il se mit à diriger la communauté des 'hassidim de Gour en Pologne, après la disparition du Admor d'Alexander zatsal, qui n'avait pris la place du 'Hidouchei HaRim que pendant quatre ans. A son époque, la 'hassidout de Gour grandit et atteignit plusieurs milliers de 'hassidim. Il s'installa dans la ville de Gour en Pologne (à côté de Varsovie), et son influence s'étendait à tout le pays.

Il dirigea cette grande communauté pendant trente-cinq ans, jusqu'en 5665. Au cours du dernier mois, il attrapa une maladie mystérieuse, et le jour de Roch 'Hodech Chevat, il ne dit pas le Hallel, car : « les morts ne louent pas Dieu ». Quand arriva le 5 Chevat 5665, il quitta ce monde, et fut enterré dans la ville de Gour.



LE RÉCIT DE LA SEMAINE

Les affaires sont les affaires !

Avant ma première visite au Rabbi en 1966, je n'avais eu aucun contact avec lui. A cette époque, je rencontrais d'énormes difficultés dans mes affaires à la suite du décès tragique de mon partenaire. J'avais beaucoup entendu parler du Rabbi et, quand un de mes amis me suggéra de le consulter, je sautai sur l'occasion.

Je vivais et travaillais comme comptable à Londres et je pris l'avion pour New York avec Rav Faivish Vogel à qui je demandais, angoissé : «Comment vais-je expliquer mes problèmes en affaires au Rabbi ? C'est vraiment un cas très complexe !». Il suggéra de tout écrire, ce que je fis : près de trente pages ! Rétrospectivement, je m'en veux d'avoir «forcé» le Rabbi à lire une lettre aussi longue mais puisque Rav Vogel m'avait dit...

Quand j'entrai dans le bureau – à deux heures du matin comme c'était souvent le cas – je tendis les feuillets au Rabbi qui se mit à lire. Cela prit du temps et je me demandais : «Pourquoi fais-je perdre du temps au Rabbi ? Ce n'est pas possible qu'il comprenne toutes les subtilités des affaires, c'est bien trop compliqué !».

J'étais encore plus nerveux du fait que le Rabbi ne me posait pas de questions, il continuait à lire.

Quand il finit la lecture, il me posa une question qui touchait directement au cœur de mon travail : «En Angleterre, quand une société est inscrite à la Bourse, comment est-elle évaluée ?»

J'expliquai le système anglais et le Rabbi remarqua : «Ce n'est pas la façon dont les affaires se passent ici en Amérique...» et il m'expliqua comment cela se passait à la Bourse de New York. Puis il me posa une autre question et encore une autre. Je commençai à réaliser que le Rabbi avait senti mes doutes et qu'en me posant ces questions – et en me donnant les

réponses - il me montrait en fait qu'il comprenait très bien le monde des affaires en général et mon problème en particulier.

Puis il me demanda : «Connaissez-vous la différence entre Émouna et Bita'hone ?». Non, je ne la connaissais pas.

- Voilà. Les gens croient que Bita'hone (confiance en D.ieu) est une forme plus haute de Émouna, (foi en D.ieu). Mais ce n'est pas ainsi. Bita'hone, c'est une toute autre façon de considérer D.ieu. Quand on a un problème et qu'on a Émouna, alors on croit que D.ieu va nous aider à résoudre le problème. Mais si on a Bita'hone, on ne voit pas du tout que c'est un problème car on comprend que D.ieu n'envoie pas des problèmes, seulement des défis à relever !

Puis le Rabbi me donna des conseils pratiques comment m'occuper de ce qui me causait du souci, comment gérer la situation. Ses conseils furent très précieux pour moi, bien plus efficaces que ceux que j'avais été obligé de payer très chers auprès de consultants spécialisés.

Puis il ajouta : «Vous devriez réciter des Tehillim (Psaumes). Si les gens réalisaient ce que les Tehillim peuvent apporter à celui qui les lit, ils liraient des Tehillim continuellement ! Aussi... je pense que vous devriez faire vérifier vos Téfilines !».

Je protestai :

- Mais j'ai de très bons Téfilines !

- Je pense que vous devriez tout de même les faire vérifier, sourit le Rabbi.

Après la prière du matin, je me rendis avec Rav Vogel chez un Sofer (scribe) qualifié qui ouvrit mes Téfilines, les vérifia à la loupe et déclara : «L'écriture des parchemins est très belle, les

boîtiers sont en très bon état. Mais... les parchemins ont été placés dans le mauvais ordre !».

J'étais horrifié et, en même temps, je me suis demandé : «Comment le Rabbi savait-il ?». Éternelle question !

Si déjà on parle de Téfilines, je voudrais raconter une autre histoire qui m'est arrivée dix ans environ après cela et qui m'a enseigné une leçon très importante : je traitais des affaires à Detroit et j'y rencontrais un homme qui me posait toutes sortes de questions sur les Téfilines : pourquoi doivent-ils être noirs ? Pourquoi les boîtiers sont-ils carrés et pas ronds etc. Je répondis aussi bien que je pouvais puis lui demandai s'il mettait les Téfilines ; il répondit que non mais, si je considérais que c'était important, je devrais les lui mettre le lendemain à 6 heures 30 du matin, à la boulangerie où il travaillait. Ce fut très dur, j'étais très fatigué mais je tins parole : le lendemain, j'apportais les Téfilines très tôt à la boulangerie et, entre les sacs de farine, il les mit lui-même ; il connaissait parfaitement la bénédiction et récita par cœur le Chema Israël. Étonné, je lui demandai pourquoi il ne les mettait pas régulièrement. Il répondit qu'il n'en avait pas et que c'était trop cher : si on lui en offrait, il accepterait de les mettre chaque jour. Je promis de lui en apporter la prochaine fois que je serais à Detroit, dans six semaines à peu près.

Cette nuit-là, je pris l'avion pour New York et écrivis au Rabbi cette histoire. Le Rabbi répondit immédiatement : «Estimez-vous qu'il soit juste qu'un Juif qui a mis les Téfilines pour la première fois depuis vingt ans doive attendre encore six semaines ? Achetez-lui une paire aujourd'hui et trouvez un moyen de les lui faire parvenir le plus tôt possible !». J'admis la suggestion, achetai (à crédit) une paire de Téfilines et trouvai une compagnie d'aviation qui accepta de les transmettre à Detroit où quelqu'un se chargea de les faire

parvenir au boulanger. Je fis part au Rabbi de la réussite de cette entreprise et il en fut très satisfait.

Six semaines plus tard, je revis le boulanger qui m'assura : «Je les mets régulièrement maintenant. Il arriva même un jour que je fus pris dans un embouteillage et je préférai garer ma voiture n'importe où pour me rendre à pied chez moi et arriver à l'heure pour pouvoir les mettre avant le coucher du soleil. Je devais les mettre parce que cela avait une si grande importance pour vous !». Ses mots faisaient écho à ce que m'avait dit le Rabbi : «Quand ce Juif remarquera combien il est important pour vous qu'il mette les Téfilines chaque jour, cette Mitsva aura une importance particulière à ses yeux !».

Traduit par Feiga Lubecki

La sidra de la semaine



UNE LOI, CHAQUE SEMAINE

Acher Yatsar après ou avant s'être essuyé les mains (Rav Freddy ELBAZE)

Question : Est-ce que l'on doit dire Acher Yatsar après ou avant s'être essuyé les mains ?

Réponse : Selon la loi stricte, il n'y a pas d'obligation de se laver les mains avec un Kéli en sortant des toilettes; il suffit de passer ses mains trois fois sous le robinet et cela est suffisant.

On s'essuiera d'abord les mains puis on dira Acher Yatsar.



PERLE `HASSIDIQUE

"Lorsque je prie, je parle à D.ieu Lorsque j'étudie, D.ieu me parle." (Rabbi Yosef Yozel Horowitz)

QUIZZ PARACHA

1. Comment deux frères peuvent-ils appartenir à deux tribus différentes ?
2. Pourquoi Moshé a-t-il demandé que son nom soit effacé de la Torah ?
3. Comment Hachem a-t-il montré qu'il avait pardonné les hébreux ?

1. Ce sont des demi-frères ayant la même mère
2. Pour qu'on ne dise pas de lui qu'il n'a pas été capable de demander miséricorde à D.ieu pour les enfants d'Israël.
3. Il a accepté de faire régner sa Ché'hina parmi eux

- « Chavoua Tov » est un feuillet hebdomadaire envoyé à environ 40.000 francophones dans le monde.
- Dédiez un prochain feuillet pour toute occasion : 01.80.91.62.91 – contact@torah-box.com
- Communautés, Ecoles ou tout autre Etablissement : recevez ce feuillet chaque semaine.

Ont participé à ce feuillet :
'Hevrat Pinto, Jonathan Berdah.

Nos partenaires

Juif.org



Diffusion de Judaïsme aux francophones dans le monde
sous l'impulsion du Tsadik Rabbi David ABI'HSSIRA et du Grand-Rabbin Yossef-Haim SITRUK
Tél. France : 01.80.91.62.91 – Tél. Israël : 077.466.03.32 – Web : www.torah-box.com - contact@torah-box.com

Responsable de la publication : Binyamin BENHAMOU